

## Commune d'AILLY-SUR-NOYE

### Conseil Municipal du 02 avril 2025

#### Extrait du registre des délibérations

n°2025-04-02-07

<p>Date de la convocation</p> <p>27/03/2025</p>	<p>L'an deux mil vingt-cinq, le deux avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p>															
<p>Convoqués : 23</p> <p>Présents : 14</p> <p>Représentés : 5</p> <p>Absents : 4</p>	<p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Vincent DAINE, Marie-Hélène MARCEL, Gérard LEROY et Patrick BERMOND</p> <p>Étaient représentés : Christine BOURDELLE-PATRICE par Pierre DURAND, Edith DELBEY par Annie COCHET, Sonia DOUAY par Jean-Noël LECOINTE, Anne-Marie LATEUR par Maryse-Corrinne ROSE et Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO</p>															
<p>OBJET :</p> <p>Finances</p> <p>Fixation des tarifs de la régie du plan d'eau</p>	<p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.</p> <p>Monsieur le Maire explique que, suite à un contrôle des services fiscaux, la commune est contrainte d'appliquer un taux de TVA de 20% sur la tarification des activités du plan d'eau (pédalos et mini-golf).</p> <p>De plus, en comparant les tarifs communaux avec les tarifs pratiqués dans les environs, il s'avère que les nouveaux tarifs restent très attractifs.</p> <p>Monsieur le Maire propose la modification des tarifs comme présentée dans le tableau suivant :</p> <table border="1" data-bbox="534 1355 1289 1568"><thead><tr><th></th><th>Tarif 2024 TTC</th><th>Tarif 2025 TTC</th></tr></thead><tbody><tr><td>Bateau à pédales 2 places</td><td>8,00 €</td><td>10,00 €</td></tr><tr><td>Bateau à pédales 4 places</td><td>5,00 €</td><td>6,00 €</td></tr><tr><td>Mini- golf adulte</td><td>3,50 €</td><td>4,00 €</td></tr><tr><td>Enfants et groupes</td><td>2,00 €</td><td>2,00 €</td></tr></tbody></table> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Après en avoir délibéré,</p> <p><u>17 votes pour</u> : Pierre DURAND, Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Vincent DAINE, Gérard LEROY, Sonia DOUAY, Anne-Marie LATEUR, Edith DELBEY, Patrick BERMOND</p> <p><u>2 abstentions</u> : Marie-Hélène MARCEL et Marylène FRANZ</p>		Tarif 2024 TTC	Tarif 2025 TTC	Bateau à pédales 2 places	8,00 €	10,00 €	Bateau à pédales 4 places	5,00 €	6,00 €	Mini- golf adulte	3,50 €	4,00 €	Enfants et groupes	2,00 €	2,00 €
	Tarif 2024 TTC	Tarif 2025 TTC														
Bateau à pédales 2 places	8,00 €	10,00 €														
Bateau à pédales 4 places	5,00 €	6,00 €														
Mini- golf adulte	3,50 €	4,00 €														
Enfants et groupes	2,00 €	2,00 €														

Suite et fin de la délibération n°2025-04-02-07

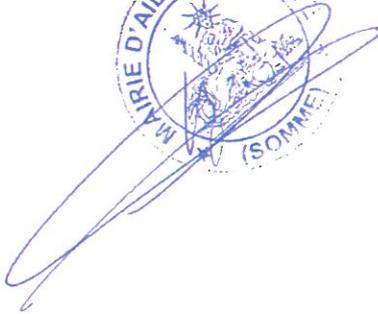
Décide :

- D'approuver la modification des tarifs des activités du plan d'eau (pédalos et mini-golf) comme présentée ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance  
Jean-Noël LECOINTE



A blue circular official stamp of the Municipality of Ailly-sur-Noye (Somme) is partially obscured by a large, loopy blue ink signature.

Le Maire  
Pierre DURAND



A blue circular official stamp of the Municipality of Ailly-sur-Noye (Somme) is partially obscured by a large, loopy black ink signature.